



Municipalité de Saint-André-Avellin

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Madame Claire Tremblay, Directrice-générale et Secrétaire-trésorière;

Le sommaire reflétant l'état du rôle de l'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation de la municipalité de Saint-André-Avellin pour les années 2014, 2015 et 2016 a été déposé au bureau de la soussignée au 119 de la rue Principale à Saint-André-Avellin, le 10 septembre 2015;

QUE pour l'exercice financier 2016 du rôle d'évaluation foncière 2014, 2015 et 2016 de la municipalité de Saint-André-Avellin, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluation n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro **030-97 et ses amendements** à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro **030-97 et ses amendements** sont disponibles à la Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC) au 266, rue Viger, Papineauville, Québec J0V 1R0.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité régionale de comté de Papineau (MRC), à l'attention du Secrétaire-trésorier de la MRC de Papineau;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de la réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 10^e jour du mois de septembre de l'an deux mille quinze.

Claire Tremblay
Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière